

Le rôle et le sens du *ne* de la négation dans les débats de l'entre-deux tours

Malin Roitman

Université de Stockholm

malin.roitman@su.se

Bonnie B. Fonseca-Greber

University of Louisville

bonnie.fonsecagreber@louisville.edu

Résumé

Cette étude s'intéresse à la pragmatique de la négation normative française *ne...pas* dans les débats présidentiels français. C'est en examinant la rétention de *ne* et la suppression de *ne* dans l'interaction des candidats que nous essaierons de cerner sa fonction pragmatique. Concernant la suppression de *ne*, cet élément tombe plus avec certaines formes et certains contextes qu'avec d'autres et dans une assez large mesure dans des séquences formulaïques comme *c'est pas*. La particule *ne* est par contre plus souvent retenue lorsque le contenu négatif est accentué, ce qui est le produit grâce à des éléments contrastifs – sémantiques et syntaxiques – du contexte. Ainsi, la fonction dite renforcée de la négation semble ramener le *ne*, ce qui coïnciderait avec d'autres études antérieures, entamées sur des corpus d'autres genres et style.

Mots clés : la négation, d'insistance, polyphonie, pragmatique, grammaticalisation, le cycle de Jespersen

Abstract

This study focuses on the pragmatics of French normative negation *ne...pas* in French presidential debates. It is by examining the retention of *ne* and the loss of *ne* in the interaction of candidates that we will try to identify its pragmatic function. Concerning the deletion of *ne*, this element falls more with certain forms and certain contexts than with others and to a fairly large extent in formulaic sequences like “*c'est pas*”. The particle *ne* is on the other hand more often retained when the negative content is reinforced, which is produced thanks to contrastive elements – semantic and syntactic – of the context. Thus, the so-called reinforced function of negation seems to bring back the *ne*, which would coincide with other previous studies, undertaken on corpora of other genres and styles.

Keywords: emphatic negation, polyphony, pragmatics, grammaticalization, Jespersen's cycle

1. Introduction

Cet article s'intéresse à un nouveau terrain dans le domaine de la négation française, notamment l'effet pragmatique et discursif de la suppression et de la réintroduction de *ne* et de son impact sur la négativité de la phrase. L'analyse porte sur la manière dont les significations négatives sont transmises dans un discours argumentatif, à travers l'exemple des débats télévisés lors des élections présidentielles françaises de 2012, 2017 et 2022.

Plusieurs études ont déjà documenté de manière convaincante la perte de *ne* en temps réel dans les différentes variétés de français en Europe et au Canada (Ashby, 2001, 2023c; Armstrong & Smith, 2002; Hansen & et Malderez, 2004). Au fil du temps, l'adverbe de négation *pas* est devenu la

négation fondamentale du français parlé. Pendant ce temps cependant, *ne*—toujours la forme normative enseignée à l’écrit—semble avoir acquis un nouveau rôle dans le discours conversationnel, réaffirmant sa signification négative pour souligner le contenu négatif visé par le locuteur (Ashby, 2023b ; Sankoff et Vincent, 1977, 1980; Fonseca-Greber, 2000, 2007, 2017; Poplack et St. Amand, 2007; van Compernelle, 2009, 2010; Donaldson, 2017; French & et Beaulieu, 2020).

La conversation conviviale fonctionne selon *le principe de l’accord social* (Yaeger-Dror, 2002). Ainsi, si les interlocuteurs partagent la même vision négative de la question, tout va bien et l’entente sociale est maintenue. La conversation amicale et l’argumentation sont cependant deux genres différents. Argumenter - par exemple sur la politique publique, comme c’est la nature de débat présidentiel - peut fonctionner selon ce que l’on pourrait appeler *un principe de désaccord social* à la place. Les débats présidentiels français télévisés (Roitman, 2015, 2017b, Roitman & Fonseca-Greber 2023) fournissent désormais un terrain fructueux pour explorer comment le *ne* serait utilisé pour communiquer des sens négatifs dans l’interaction des candidats dans les débats présidentiels français au fil des années. Nous formulons dans cette étude l’hypothèse selon laquelle les candidats aux débats utiliseront le *ne* pour renforcer leur réfutation de la position de leur adversaire. Soit notre hypothèse principale :

Les candidats produiront des occurrences de ne dans les débats pour renforcer leur réfutation des arguments de leur adversaire.

Nous nous intéressons d’une part à l’éventuelle corrélation entre les phrases négatives sans *ne* et un contenu négatif non-marqué, et d’autre part à l’éventuelle corrélation entre les phrases négatives avec *ne* et un contenu négatifs marqué et réfutatif. Pour distinguer les deux usages de la négation, l’un plus neutre, l’autre marqué quant à l’impact négatif du sens, nous nous fondons sur deux cadres : la théorie de l’argumentation dans la langue et les modèles socio-diachroniques sur la variation de la négation en français.

2. Théories : contexte et objectifs de l’étude

2.1. La pragmatique de la négation : la négation comme stratégie argumentative

Dans les théories françaises sur l’énonciation et l’argumentation, la négation s’explique comme un marqueur de polyphonie, c’est-à-dire un opérateur qui met en valeur différentes « voix » dans un énoncé apparemment monologique. Ces voix sont les empreintes de *l’acte d’énonciation* (ou des actes d’énonciation), un processus unique constitué par l’apparition d’un énoncé. (Anscombe & Ducrot,

1983 ; Ducrot, 1984)¹. Inspirée par Ducrot (1984) et l'adaptation et le développement par Nølke et al. (2004) et Nølke (2017) du modèle de la théorie de la polyphonie, la structure polyphonique de la négation peut être décrite comme suit, à partir d'un exemple du débat de l'entre-deux-tours de 2017 entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy :

(1) Nicolas Sarkozy : La réduction du temps de travail n'a pas réussi dans d'autres pays (05/02/2007)

Point de vue 1 : 'La réduction du temps de travail a réussi dans d'autres pays'

Point de vue 2 : 'La réduction du temps de travail n'a pas réussi dans d'autres pays'

La négation de phrase *ne...pas* stratifie l'énoncé en deux *points de vue hiérarchisés*, l'un sous-jacent et implicite (1) et l'autre explicite (2). Ces deux points de vue sont des *instructions*² qui indiquent que la négation de phrase est, par défaut, *polémique*, à savoir un phénomène qui stratifie la phrase en deux couches énonciatives. C'est-à-dire, c'est le point de vue 1 qui se trouve activé. La négation polémique peut en revanche en dériver d'une négation *descriptive*. La dérivation signifie que les instructions sémantiques ne sont pas activées. La négation est décrite comme polémique alors qu'il y a des éléments linguistiques de la phrase ou du contexte qui activent – opposent – les deux points de vue ; tandis qu'elle est descriptive alors qu'il manque d'éléments qui favoriseraient une lecture polémique de la phrase négative en question³.

Dans cet exemple précis, Sarkozy produit une phrase négative afin de réfuter l'idée que la réduction du temps de travail a été réussie ailleurs ; la candidate opposée, Ségolène Royal, venait en effet de promouvoir ce point de vue. Du point de vue de la théorie de la polyphonie, une négation

¹ Ces théories s'inspirent de la stylistique de Bally (1909), les travaux de Benveniste sur l'énonciation, les théories des actes de langage (Austin 1962 et Searle 1979) et les philosophes du langage au sein de la pragmatique (Grice 1975 et 1981).

² Dans ce cadre, le concept de signification « contient surtout, selon nous, des *instructions* données à ceux qui devront interpréter un énoncé de la phrase, les demandant de chercher dans la situation du discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur » (Ducrot 1980, 12). L'analyse d'unités langagières telles que les énoncés de réfutation n'impliquent donc pas la description du sens mais la recherche d'indices du statut argumentatif (et donc la fonction argumentative) de l'énoncé par le biais des marques du processus d'énonciation telles que des pronoms qui identifient les interlocuteurs, des connecteurs, de la négation, certains temps verbaux, des mots scalaires, et ainsi de suite. Ces unités, ces traces de l'énonciation, exposent différentes « voix » souvent opposées dans l'énoncé, ce que l'on a qualifié de polyphonie. La présence d'une négation de phrase dans un énoncé indique, par exemple, une instruction selon laquelle le locuteur/la locutrice doit rechercher des arguments contradictoires dans le contexte. Cet inventaire de sens à travers des instructions sémantiques constitue le noyau de la théorie de l'argumentation dans la langue (Anscombe & Ducrot 1983).

³ L'interprétation de la structure polémique inhérente de la négation par l'activation du point de vue sous-jacent est liée à la discussion de Givón (1979) sur la *présupposition pragmatique* et aussi à ce que la linguistique générale appelle le consensus ou le « common ground » (Stalnaker 1974, 1999). Or, la polyphonie linguistique est un modèle qui étudie les unités linguistiques qui engendrent différentes couches énonciatives – des voix – que l'on peut ensuite exploiter dans une visée argumentative.

véhicule donc une instruction de rechercher un éventuel point de vue sous-jacent, une « voix », que l'on peut associer à un acteur du discours et à laquelle s'oppose le point de vue 2, explicite. Nous nous tiendrons aux deux termes - renforcé et polémique – étant donné que nous travaillons avec deux cadres théoriques (la perspective diachronique variationniste et la perspective pragmatique) dans le but d'analyser si la négation polémique- renforcée, soit une fonction pragmatique (Larrivée, 2010), est corrélée au retour d'un nouveau *ne* par regrammaticalisation (Hansen, 2011). Ce à quoi nous nous intéressons plus précisément est de savoir si la négation polémique-renforcée (la fonction d'insistance ou d'insistance) coïncide avec ce qui doit être considéré dans le français parlé contemporain comme un marqueur d'insistance (le *ne*), dans une perspective du cycle de Jespersen (1917). Autrement dit: la fonction pragmatique de renforcement du sens négatif, coïncide-t-elle avec, voire favorise-t-elle, le retour du *ne* dans un contexte où seulement le *pas* serait attendu.

2.2 La négation d'insistance et le rôle de renforcement de *ne*

Cependant, le *ne* de la négation n'a pas complètement disparu - ni dans l'écriture, ni dans le langage soigné, ni même dans la conversation quotidienne. Par conséquent, malgré les recherches antérieures sur la négation en français et en d'autres langues, telles que le cycle de Jespersen et la pragmatique de la négation - (Jespersen, 1917 ; Horn, 1989 ; Schwenter, 2006 ; Larrivée, 2010, 2020 ; Mosegaard Hansen, 2011 ; Mosegaard Hansen et Visconti, 2014; Breitbarth, 2020), il est toujours intéressant d'étudier la fonction actuelle de *ne*.

L'émergence d'une nouvelle fonction de *ne* pour souligner une évaluation négative est bien documentée (Ashby 2023b ; Sankoff et Vincent, 1977, 1980 ; Fonseca-Greber, 2000, 2007, 2017 ; Poplack et St. Amand 2007 ; van Compernelle, 2009, 2010 ; Donaldson, 2017) dans une de nombreuses variétés de français canadiens et européens, ainsi que dans une multiplicité de contextes synchrones (conversation en face-à-face, entretiens sociolinguistiques et chats synchrones). Cela suggérerait que toute signification négative n'a pas été blanchie de *ne*, et qu'elle prend une nouvelle vie comme *ne*. L'objectif de cette étude est donc d'explorer comment le *ne* est utilisé, non pas dans la conversation de tous les jours, mais dans un format interactionnel similaire mais moins étudié jusqu'à présent, notamment les segments interactifs des débats présidentiels télévisés français. Ceux-ci sont argumentatifs par nature, car les candidats tentent de réfuter la position de leur adversaire pour gagner les élections.

3. Corpus et Méthode

3.1 Le Corpus : les débats de l'entre-deux tours présidentiel français

Les débats présidentiels français, c'est-à-dire le corpus Roitman– Sullet-Nylander (2022)⁴, est un corpus diachronique des débats présidentiels français télévisés qui présente presque 50 ans de la langue et de la culture de la France. (Le candidat gagnant est mis en gras.) Le corpus contient 210 000 mots et 21 heures de discours, et recouvre sept cycles électoraux :

1974 : **Valéry Giscard d'Estaing**⁷/François Mitterrand

1981 : **François Mitterrand**/Valéry Giscard d'Estaing

1988 : **François Mitterrand**/Jacques Chirac

1995 : **Jacques Chirac**/Lionel Jospin

2007 : **Nicolas Sarkozy**/Ségolène Royal

2012 : **François Hollande**/Nicolas Sarkozy

2017 : **Emmanuel Macron**/Marine Le Pen

2022 : **Emmanuel Macron**/Marine Le Pen

Ce corpus représente un type du discours unidirectionnel (des candidats vers les électeurs) public, planifié, soigné, encadré de normes et des traditions. Cependant, et à mesure que les normes sociétales évoluent, les débats commencent à acquérir une qualité plus interactive, alors que les candidats argumentent, réfutent et négocient le sens de façon de plus en plus spontanée les uns avec les autres. Autre que l'étude diachronique d'Armstrong & Smith (2002) sur le français radiophonique, ce mode hybride a été un événement communicatif sous-étudié, par rapport à la quantité de travail précédemment effectué sur le mode purement interpersonnel en français, c'est-à-dire privé, telle que la conversation en face-à-face, où les significations intentionnelles/non-intentionnelles et les malentendus peuvent être négociés et renégociés avec son ou ses interlocuteurs⁵.

⁴ Le corpus Roitman–Sullet-Nylander (2022) consiste en transcriptions des huit débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 1974 à 2022 : entre François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et en 1981, entre François Mitterrand et Jacques Chirac en 1988, entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy en 2007, entre Nicolas Sarkozy et François Hollande en 2012, entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen en 2017 et 2022. (Notons également qu'il n'y a pas eu de débats de l'entre-deux-tours en 2002 entre Jean-Marie Le Pen et Jacques Chirac.)

⁵ Ce sont ces segments plus interactifs des débats présidentiels qui nous intéressent le plus ici, d'autant plus que la construction principale que nous étudions, *ce n'est pas* est également utilisée dans la conversation, (Fonseca-Greber 2017), pour réfuter un présupposé tenu auparavant. Dans l'échange conversationnel, l'orateur réalise sa propre présomption erronée et la corrige avec force, en utilisant *ce n'est pas* alors que, comme nous le verrons dans les débats, les candidats utilisent généralement *ce n'est pas* pour réfuter leur adversaire ou la politique ou les propositions de leur adversaire. Réfuter avec force ses interlocuteurs n'est pas une stratégie communicative gagnante, si l'on veut cependant maintenir une interaction conversationnelle amicale. Cependant, lorsque les candidats réfutent leur adversaire politique dans un débat télévisé, c'est très probable qu'ils ne recherchent ni d'accord social ~~ou~~ ni d'être attentifs aux besoins du « visage » de leur partenaire de débat lorsqu'ils argumentent sur des points politiques. Inversement, si un candidat a besoin de revenir en arrière et de se corriger lui-même (réfuter) sa propre présupposition erronée sur un débat politique télévisé (inter)national, le candidat risque de ne pas vouloir attirer inutilement l'attention sur ce fait et choisir la négation atténuée, non marquée, c'est-à-dire la négation en *c'est pas* à la place, pour se sauver la face.

3.2 Méthode

Grâce à la transcription des débats, la présence ou l'absence de la particule négative *ne* de la négation de phrase standard (*ne...pas*) est notée et quantifiée dans les trois débats (les plus récents 2012, 2017 et 2022) que nous avons sélectionnés pour le corpus. La distribution et la signification de l'adverbe négatif dans les phrases négatives de la rétention de *ne* ainsi que dans les phrases négatives de la suppression de *ne* sont également notées et comparées. Les négations *ne...pas* non-phrastiques ont été exclues de l'étude ; portant sur des infinitifs, des lexies et participes passés celles-ci ne sont pas prises en considération. Les caractéristiques sémantiques, distributionnelles et fonctionnelles que nous comparons et que nous étudierons à la lumière de la présence et de l'absence de *ne* sont :

- 1) la nature du sujet de la proposition négative,
- 2) la place dans la séquence de la négation,
- 3) la nature du prédicat et
- 4) le degré insistance sur le sens négatif,

L'étude des occurrences et des cooccurrences des critères 1-3 pourrait expliquer ce qui favorise la suppression de *ne* par rapport à la rétention de *ne*, bien que notre intérêt principal soit d'essayer de comprendre la corrélation entre la rétention de *ne*, la suppression de *ne* et la signification négative renforcée (critère 4).

Nous utilisons les abréviations suivantes lors de la présentation des exemples :

Nicolas Sarkozy = NS (2012)
 François Hollande = FH (2012)
 Marine Le Pen = MLP (2017)
 Emmanuel Macron = EM (2017)
 Marine Le Pen = MLP (2022)
 Emmanuel Macron = EM (2022)

Des facteurs externes comme le parti politique et le genre peuvent présenter un conflit méthodologique même si nous n'abordons pas ces questions dans la présente étude. Or, le conflit méthodologique le plus intéressant est celui qui se trouve au cœur de notre étude : le croisement entre la variation diachronique (la perte de *ne* en temps réel, où l'âge emporte sur le sexe et sur le statut socio-éducatif comme facteur décisif, c'est-à-dire, les jeunes l'utilisent moins (Ashby, 2001, 2023c ;

Avanzi et al., 2016) et les différentes utilisations – les fonctions renforcées et non-renforcées de la négation – susceptible de pouvoir expliquer la hausse apparente de l'utilisation de *ne* en 2017 et 2022. Sur le plan méthodologique, il est donc important de garder ces deux changements de *ne* distincts l'un de l'autre pour éviter de brouiller les résultats en ne distinguant pas entre la rétention et la réintroduction de *ne*.

Un quatrième et dernier conflit méthodologique dans les données concerne la différence morphosyntaxique entre le morphème libre *ça* et le pronom clitique (voire, préfixe) *ce-/c-*. Étant donné que ces formes affichent souvent un comportement distributionnel différent et qu'il est donc généralement recommandé en linguistique de corpus de compter les occurrences séparément des types (McCarthy *et. al*, 2010), nous ne voulons pas fausser nos résultats en confondant (2) avec (3) :

(2) Tout ça n'est pas

(3) Ce n'est pas

surtout parce que le locuteur aurait pu prononcer (4) à la place de (3) :

(4) Tout ça, ce n'est pas

Ici, nous considérerons (2), produit sous la pression prescriptive du débat présidentiel national télévisé, comme une variante sans flexion de (4), et donc une variante de *ce n'est pas*.

4. Résultats

4.1 Changement 1—Une nouvelle négation non marquée : Perte de l'ancien ne + remplacement par pas

Changement 1 - ou l'établissement d'une nouvelle négation de base ou neutre en français à la suite de la perte continue de *ne* dans le changement de langue en temps réel, déjà documentée (voir chapitre 1) - est également apparent dans les débats présidentiels français télévisés. Le tableau 3.1 présente la décroissance diachronique globale de l'utilisation des *ne* dans les débats présidentiels français du dernier quart du 20^e siècle au premier quart du 21^e siècle. Alors que la hausse entre 2012 et 2022 pourrait être due à des différences individuelles entre les candidats et/ou des différences interactionnelles entre les paires de débat, elle pourrait également être due à une réanalyse émergente d'un nouveau couple forme-sens pour la négation renforcée ou réfutative.

Débats	Nombre total de négation de phrase (<i>ne...pas</i>)	Rétention de <i>ne</i> (<i>ne...pas</i>)	Suppression de <i>ne</i> (<i>pas</i>)	Suppression de <i>ne</i> %	Rétention de <i>ne</i> %
,974	238	233	5	1%	99%
2012	604	475	129	21%	79%
2017	546	504	42	11%	89%
2022	547	439	108	19%	81%

Tableau 3.1. La décroissance diachronique globale de l'utilisation des *ne* dans les débats présidentiels français

Les tableaux 3.2 ci-dessous illustrent la corrélation entre certaines caractéristiques sémantiques et distributionnelles des négations de phrases standard à la lumière de la rétention de *ne* et de la suppression de *ne* des mêmes séquences ; il s'agit des débats des années 2012, 2017 et 2022. Les différents critères évalués sont : 1) la nature du sujet de la proposition négative, 2) la portée de la négation et type de verbe, 3) la place de la négation dans le tour de parole. Les *ne* tombent dans plus ou moins les mêmes environnements syntaxique-sémantiques, et ces tendances ne changent pas notablement avec le temps. Les cooccurrences entre différents critères n'ont pas été étudiés de près mais, en regardant les chiffres ainsi que quelques exemples ci-dessous, il devient clair qu'il existe une certaine accumulation des traits favorisant respectivement la rétention et la perte de *ne*.

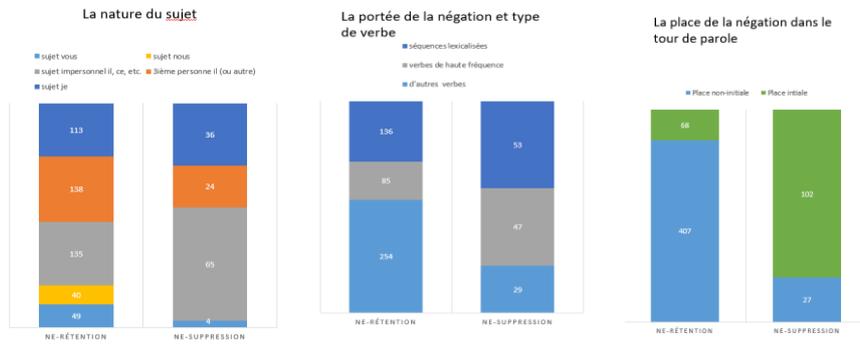
Quant aux pronoms sujets, nous constatons certaines tendances. Le *ne* tombe plus fréquemment dans les phrases où la négation est précédée par le sujet de la première personne *je*. En revanche, le *ne* est maintenu plus fréquemment après les pronoms sujet *vous* et *nous* qu'il ne tombe. Quant aux pronoms sujet impersonnels *il/ce/ça*, ceux-ci sont surreprésentés dans les phrases où *ne* tombe alors que les sujets sous forme de noms pleins à la troisième personne sont, dans la majorité des cas, suivis d'un *ne*.

Le *ne* tombe souvent devant les verbes de haute fréquence, comme *vouloir*, *parler*, *savoir*, et il tombe plus fréquemment encore lorsque ces verbes sont précédés du pronom de la première personne, ainsi : *je veux pas*, *je parle pas*, *je sais pas*. Cependant, après la catégorie « autres verbes » le *ne* est maintenu dans une plus grande mesure. Par ailleurs, de nombreux exemples de changement 1 (suppression de *ne*) peuvent être décrits comme des collocations voire des *expressions formulaires* où il y a une apparente tendance à laisser tomber le *ne* : *il y a pas*, *il faut pas*, *c'est pas*.

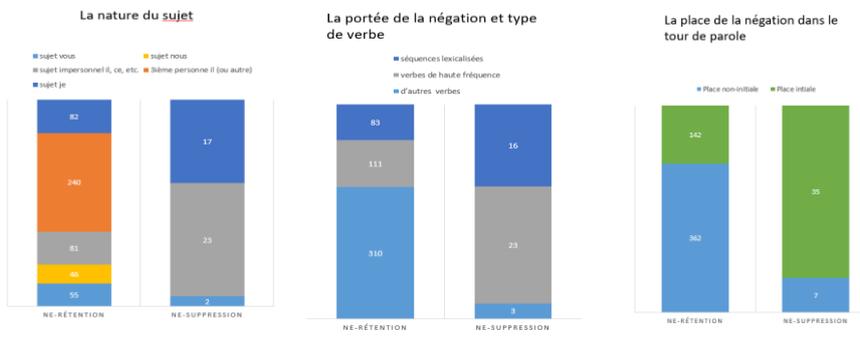
Aussi le *ne* tombe-t-il plus fréquemment au début du tour de parole qu'à l'intérieur de la séquence parlée. Ces séquences, où la négation porte sur le premier verbe de la chaîne parlée, favorisant la

suppression de *ne* sont généralement courtes, interactives de type conversationnel et souvent conflictuelles.

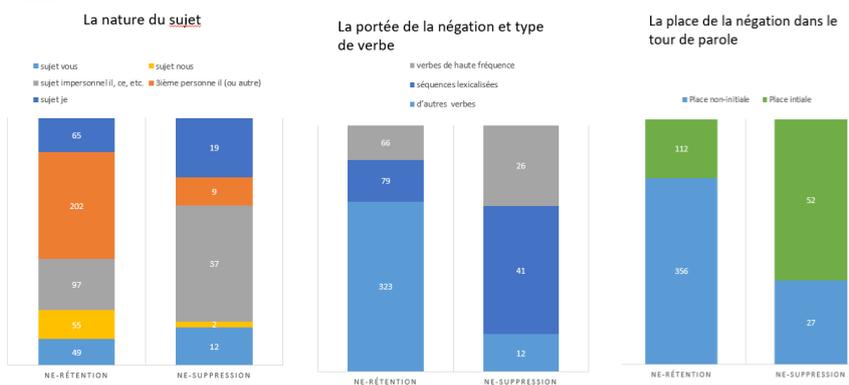
2012



2017



2022



Tableaux 3.2.

En voici des exemples de la suppression de *ne* des débats. Lorsque les phrases des exemples qui ne commencent pas le tour de parole, elles sont marquées avec [...]. Dans les exemples 5, 7, 9 et 10 la chute de *ne* se combine avec un verbe fréquent, dans 6, 8, 12 et 13 le pronom sujet est impersonnel

et dans 5, 7, 9, 10 et 11 le pronom sujet *je* apparaît devant une négation sans *ne*. La plus grande partie des exemples où le *ne* tombent se trouvent dans des séquences interactives où les tours de paroles sont courts ; ce critère n'a cependant pas été évalué de façon systématique.

(5) FH : **Je veux pas** citer les noms, vous les connaissez, ce sont vos proches. Donc, il y a eu des chèques du Trésor public qui ont été adressés aux plus grandes fortunes de notre pays. (2012)

(6) FH : [...] **c'est pas vous** qui donnez les notes dans cette émission (2012)

(7) NS : **Je parle pas** des 75%, vous avez dit... (2017)

(8) EM : Madame Le Pen ne veut pas faire un débat sur le fond. **C'est pas grave** (2017)

(9) MLP : [...] On ne sait pas trop ce qu'il y a dedans. Je suppose qu'il y aura la disparition, **je sais pas**, du CDI. (2017)

(10) MPL : Non, mais je sais pas, on en a pas parlé. (2022)

(11) EM : **J'étais pas** ministre des Finances (2022)

(12) EM : [...] Je dis juste, non. **C'est pas vrai** (2022)

(13) MLP : Quand il y a pas de vent, elle ne fonctionne pas (2022)

D'après nos chiffres, nous pouvons constater que la chute de *ne* dans ce corpus suit l'ensemble des contraintes bien documentées dans d'autres corpus d'utilisation du langage journalistique et conversationnel. Force est aussi de constater que le *ne* tombent très peu dans les débats de l'entre-deux-tours, par rapport aux ceux des corpus conversationnels. C'est pourquoi le changement 2 pourrait donc offrir une explication plus intéressante à examiner pour ce corpus.

4.2 Changement 2 - Une nouvelle négation marquée : émergence d'un nouveau *ne* renforcé

Changement 2 – où l'émergence d'une nouvelle négation renforcée en français à la suite de la perte continue et du remaniement de l'ancien *ne* en un nouveau *ne* renforcé – apparaît également dans le corpus des débats présidentiels français télévisés, où il est utilisé pour réfuter les présupposés de son adversaire dans un débat politique très chargé. Le tableau 3.4 présente la corrélation et peut-être même une relation de cause à effet entre la rétention de *ne* et le nouveau *ne* renforcé et présumé utilisé pour réfuter la présupposition pragmatique de l'adversaire. Que la rétention de *ne* soit vraiment une preuve pour le nouveau *ne* reste cependant à ce stade de l'étude une hypothèse. Puisque la suppression de *ne* est très faible dans l'ensemble du corpus et qu'il existe de nombreux facteurs

qui semblent influencer aussi bien la rétention de *ne* que la suppression de celui-ci, cette étude ne suffit pas pour confirmer cette relation⁶.

	Nombre total de négation de phrase (<i>ne...pas</i>)	Rétention de <i>ne ne...pas</i>)	Suppression de <i>ne (pas)</i>	Suppression de <i>ne</i> %
Fonctions respectives		<i>renforcée</i>	<i>renforcée</i>	
		<i>non-renforcée</i>	<i>non-renforcée</i>	
Débats				
2012	604	475 (438–37)	129 (51–78)	21%
2017	546	504 (423–81)	42 (22–20)	9%
2022	547	439 (388–51)	108 (39–69)	19%

Tableau 3.3. La suppression et la rétention de *ne* mises relation avec la fonction non-renforcée et à la fonction non-renforcée de la négation.

De façon général, nous constatons que les *ne* tombent davantage lorsque le contenu négatif n'est pas renforcé, quand la négation est correctrice et la présupposition négative est à peine activée. Par ailleurs, le *ne* est plutôt retenu lorsque le contenu négatif est souligné, renforcé et la présupposition négative est activée.

Ce tableau montre d'une part la répartition de la négation renforcée vs non-renforcée et d'autre part sa corrélation avec la suppression et la rétention de *ne* (tableau 3.3). La corrélation entre les négations renforcée et la rétention de *ne* dans les débats semble claire, bien qu'un bon nombre des phrases négatives ou le *ne* tombent soient également renforcée-polémiques (39 % des négations sans *ne* en 2012 sont renforcées). Ainsi, ce dont nous ne pouvons pas être sûrs à ce stade, c'est la cause de la rétention de *ne*. Puisque le point de départ de nos calculs est les cas de la suppression de *ne* et ceux de la rétention de *ne* concrètes, l'appariement entre les cas de la rétention de *ne* et la négation renforcée-polémique a été calculée par une équation aboutissant à un appariement de 70% entre ces catégories. Cela signifie-t-il que les nouveaux *ne* négatifs prédominent dans le renforcement

⁶ En prenant en compte les études antérieurs dans ce domaine (voir tableau), il serait facile de tirer la conclusion que le genre et le style sont les facteurs décisifs primordiaux, même si le tableau 3.1 nous tente tout de même d'interpréter la rétention de *ne* en faveur de notre hypothèse. C'est ainsi que nous interprétons – avec réserve – nos conclusions dans cette partie de l'étude.

pragmatique du sens négatif dans nos exemples ? Au moins, nous pouvons voir que la majorité des cas de la suppression de *ne* sont interprétés comme non-renforcés.

4.2.1. Exemples de changement 2 : nouveau *ne* (la rétention de *ne* avec emphase)

Les exemples suivants exposent ce qui est vraisemblablement un nouveau *ne* renforcée. Le présupposé pragmatique – le point de vue sous-jacent – étant activé et réfuté, ces phrases (14-18) sont des exemples clairs de négations renforcées-polémiques ; il y a notamment dans le contexte des voix opposées, s'enchaînant avec le point de vue sous-jacent et qui sont ensuite réfutées. Quant à l'exemple (17), le point de vue sous-jacent ici activé représente l'idée selon laquelle Macron veut une interdiction du voile islamique circulant dans la société à l'époque. Dans (18) il s'agit aussi de l'activation – et de la réfutation – de l'idée que Marine Le Pen et son parti attaquent et veulent nuire à l'islam. Ce qui nous fait aussi tirer la conclusion que les cas de la rétention de *ne* sont ici des exemples du nouveau *ne* est – outre la lecture renforcée du contenu négatif – la nature de ces phrases négatives où divers éléments, d'après nos résultats, véhiculent normalement la suppression de *ne*⁷.

(14) NS : Juste un mot sur le rassemblement. Le rassemblement, c'est un très beau mot, une très belle idée, mais il faut y mettre des faits. Le rassemblement c'est quand on parle au peuple de France, à tous les Français. **Je ne suis pas** l'homme d'un parti, **je ne parle pas** à la gauche. Hier, je me suis adressé à tous les Français. (2012)

(15) EM : Non, moi j'ai pas envie d'essayer du tout. Et je crois que les Français non plus. Pas du tout envie d'essayer avec vous.

MLP : Pour faire en sorte que les Français... ne parlez pas à leur place.

EM : Non, **je ne parle pas** à leur place, mais **ils n'ont pas envie**. (2017)

(16) EM : [...] Je les ai vus, les uns et les autres et qui ont fait cette guerre d'Algérie et qui aujourd'hui divisent notre pays. Moi, je veux passer à une autre étape justement. **Je ne veux pas** rester dans cette guerre des mémoires [...] (2017)

(17) EM : [...] Et donc, avec moi, **il n'y aura pas** d'interdiction, ni du foulard, ni de la kippa, ni de quelques signes religieux dans l'espace public. (2022)

(18) MP : [...] C'est exactement le sens de ma loi et encore une fois, merci d'ailleurs de me permettre de rappeler à aux musulmans que **je ne mène pas** de guerre contre leur religion, en aucun cas. (2022)

⁷ Ces facteurs sont :

- le pronom sujet de la première personne *je* précédant la négation
- le pronom impersonnel *il/ce/ca* précédant la négation
- verbes fréquents dans la portée de la négation
- les phrases lexicalisées dans la portée de la négation
- les séquences initiant le tour de parole dans la portée de la négation

Voir aussi les six figures du chapitre 3.1.

Les exemples (14-18) interprétés comme renforcés peuvent être mis en contraste avec les exemples de la négation non-renforcée dite descriptive dans (19-23). Dans ces derniers exemples, il n'y a au contraire aucune activation d'un point de vue opposé sous-jacent. Ce sont des négations correctives qui servent à contredire l'autre mais ne réfutent ni une doxa ni une autre voix du discours ou du contexte ; ces négations ne sont pas, en d'autres termes, argumentatives. Les chutes de *ne* sont probablement renforcées par le facteur mentionné ci-dessus, le pronom sujet de la première personne *je*, ainsi que le fait que ces négations apparaissent dans des séquences interactives.

(19) FH : **Je veux pas** citer les noms, vous les connaissez, ce sont vos proches. Donc, il y a eu des chèques du Trésor public qui ont été adressés aux plus grandes fortunes de notre pays.
NS: Quels proches, monsieur Hollande ? (2012)

(20) NS : **Je parle pas** des 75%, vous avez dit (2012)

(21) MLP: Je note d'ailleurs que Monsieur Macron veut faire une loi El Khomri puissance 10 hein. Par ordonnance, vous l'avez dit. On ne sait pas trop ce qu'il y a dedans. Je suppose qu'il y aura la disparition **je sais pas** du CDI. (2017)

(22) EM : [...] Mais **je voudrais pas** que celles et ceux qui nous écoutent pensent qu'avec vous, leur salaire va augmenter de 10 %. (2022)

(23) MP : [...] vous proposez est une réforme qui consiste à payer les professeurs en fonction des résultats de leurs élèves. **Je sais pas** si c'est McKinsey qui a proposé ça...

Comme nous l'avons mentionné, il est tout de même difficile de montrer que l'apparition du *ne* est une conséquence de l'un ou de l'autre changement (changement 1 ou 2) et ainsi les résultats de cette partie de l'étude ne sont que préliminaires.

Or, il convient de le souligner, il existe aussi des négations descriptives non-renforcées où le *ne* est conservé.

4.3 Une étude de cas de la réfutation et des présuppositions pragmatiques dans *c'est pas / ce n'est pas*

Avant de regarder systématiquement les résultats des séquences *ce* + négation + *être*, nous allons problématiser quelques exemples illustrant la complexité d'interprétation de la rétention de *ne* et de la suppression de *ne*. Les trois exemples suivants (24-26), deux négations consécutives, sont identiques sauf si l'on tient en compte que la première négation apparaît sans *ne* et la seconde avec *ne*. La suppression *ne* de la première négation peut s'expliquer par un ou plusieurs des critères décrits précédemment ; ainsi la négation initiale (dans chacun de trois exemples) aurait une fonction

corrective car elles apparaissent en début de phrase ; le *c'est pas* est devenu presque une expression formulaïque lexicalisée, etc. induisant ainsi la suppression de *ne*. La rétention de *ne* dans la deuxième proposition pourrait être analysée soit comme une simple correction grammaticale de la construction non-normative "*c'est pas*" précédente, soit comme une négation renforcée, où le contenu négatif est souligné par la répétition afin de contre-argumenter la déclaration sous-jacente. Comme nous ne voyons aucune « correction grammaticale » de la part des candidats ailleurs dans le corpus, outre ces cas de la suppression de *ne*, nous sommes enclins à croire qu'il s'agit d'une négation renforcée, une nouvelle *ne* renforcée :

(24) FH : **C'est pas** vrai ! **Ce n'est pas** vrai. (2012)

(25) EM : Mais Madame Le Pen, Madame Le Pen, Madame Le Pen, la Grande Bretagne, elle n'a jamais été dans l'Euro, Madame Le Pen.

MLP : **C'est pas le sujet, ça n'est pas le sujet.** Le sujet est toujours le même. (2017)

(26) MLP : c'est la raison pour laquelle d'ailleurs vous voulez supprimer en réalité limiter l'indemnisation du chômage en expliquant que eh bien on leur fera deux offres. **On sait pas** où. **On ne sait pas** de quoi. Si ça se trouve à 200 kilomètres ou à 300 kilomètres... (2017)

4.3.1 L'ancien *ne* versus le nouveau *ne*

Le choix d'étudier de plus près le *ce + négation + être* est dû à la fréquence relativement élevée de cette séquence dans les débats et à son fort taux de la suppression de *ne* par rapport à celle d'autres structures phrastiques. Cette structure ressemble à d'autres séquences formulaïques dans les débats et, en tant que tel, et selon nos résultats précédents, elle est censée perdre le *ne* ; de plus, la séquence *ce + négation + être* apparaît souvent comme la première phrase dans les tours des paroles et dans les parties dialoguées, interactives. Ces conditions rendent les cas *ce + négation + être* plus solides à étudier lorsqu'il s'agit de problématiser la rétention de *ne*.

Nos deux hypothèses sont les suivantes :

1. Il existe une corrélation entre la négation non-renforcée dite descriptive (non saillance du contenu négatif) et la suppression de *ne*. Il y a, en d'autres termes, une non-saillance du contenu négatif dans les phrases *c'est pas*.
2. Il existe une corrélation entre la négation renforcée dite polémique (saillance du contenu négatif) et la rétention de *ne*. Il y a, en d'autres termes, une saillance du contenu négatif dans les phrases *ce n'est pas*.

Nos résultats montrent des différences entre *c'est pas* et *ce n'est pas* qui confirment en grande partie notre hypothèse, même s'il est nécessaire de développer les analyses qualitatives.

	Nombre total de CE/ÇA + NEGATION + ÊTRE	Rétention de <i>ne</i> <i>ce n'est pas</i>	Suppression de <i>ne</i> <i>c'est pas</i>	Suppression de <i>ne</i> <i>c'est pas</i> %
Fonctions respectives		<i>renforcée</i>	<i>renforcée</i>	
		<i>non-renforcée</i>	<i>non-renforcée</i>	
Débats				
2012	84	36 (33–3)	48 (12–36)	57%
2017	64	42 (39–3)	12 (7–5)	29%
2022	79	45 (34–11)	34 (10–24)	43%

Tableau 3.4. Toutes les phrases *ce +être + négation*.

Les phrases *c'est pas* sont généralement utilisés dans les contextes qui ne mettent pas l'accent sur le contenu négatif, c'est-à-dire sur un contenu où rien n'indique une présupposition pragmatique du contraire. En utilisant la dichotomie de Ducrot entre négation descriptive et négation polémique, nous sommes inclinées à les qualifier de négations descriptives à bien des égards. Il y a néanmoins de nombreux éléments impliqués dans l'interprétation mais le niveau de renforcement argumentatif est définitivement faible pour ces cas de la suppression de *ne*.

Les phrases avec la rétention de *ne – ce n'est pas –* sont généralement utilisées dans les contextes qui mettent l'accent sur le contenu négatif, c'est-à-dire là où il y a des indications d'une présupposition pragmatique signalant le contraire ; cette présupposition – voix sous-jacente – opposée est en même temps réfutée. En utilisant la dichotomie de Ducrot, nous avons tendance à les qualifier de négations polémiques à bien des égards. Il y a bien sûr de nombreux éléments impliqués dans l'interprétation de la rétention de *ne*, mais le niveau d'accentuation du contenu négatif dans ces séquences s'avère être un paramètre important. Dans ces exemples, il y a souvent des éléments contrastifs dans le contexte – constituant des instructions sémantiques – qui renforcent la négation renforcée et donc la fonction de réfutation de ces négatifs.

4.3.2 Ancienne *ne* et la négation non-renforcée

Tout d'abord, nous présentons quelques exemples de l'ancien *ne* (changement 1) à des fins de comparaison. Ces phrases négatives sont principalement correctives et non-renforcées, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas utilisées pour réfuter un présupposé pragmatique mais pour invalider un

commentaire ou un énoncé antérieur sans importance pour l'argumentation. En fait, ces négations apparaissent pour la plupart dans des séquences fortement interactives.

- (27) FH: Mais pas du tout. Vous n'êtes pas là pour nous dire ce que je sais ou ce que je ne sais pas. **C'est pas** vous qui posez les questions et **c'est pas** vous qui donnez les notes dans cette émission. (2012)¹⁰
- (28) NS: **C'est pas** le concours de... Monsieur Hollande, **c'est pas** le concours de la petite blague. (2012)
- (29) EM : Madame Le Pen ne veut pas faire un débat sur le fond. **C'est pas** grave, elle veut parler du passé. (2017)
- (30) MLP : Vous êtes jeune, jeune à l'extérieur mais vieux à l'intérieur, parce que vos arguments ont le double de votre âge, mais enfin ça **c'est pas** très grave, en l'occurrence moi, je protège tous les Français (2017)
- (31) MLP : Non mais d'accord c'est quand même assez inquiétant.
EM: Parce que c'est la vérité non **c'est pas** inquiétant c'est la vraie vie c'est la vraie vie. (2017)
- (32) EM : [...] Mais je voudrais pas que celles et ceux qui nous écoutent pensent qu'avec vous, leur salaire va augmenter de 10 %. **C'est pas** automatique.(2022)
- (33) MLP : L'Europe, **c'est pas** tout ou rien, **c'est pas** on prend tout et on dit rien. (2022)

Comme nous l'avons mentionné auparavant, il existe pourtant des cas de phrases négatives *ce + être + négation* sans *ne* mais avec une fonction renforcée, il existe des phrases négatives retenant le *ne* tout de même non-renforcées⁸. (Voir aussi le tableau XX3.6.)

4.3.3 Le nouveau ne : la négation renforcée

Ces phrases négatives *ce + être + négation* (34-40), comprenant le *ne*, sont utilisés pour réfuter la présupposition pragmatique qui empathise le contenu négatif. Il s'agit souvent d'un argument qu'ils

⁸ En voici deux exceptions des phrases négatives sans *ne* mais renforcées, issues du débat de 2017 :

MLP: La France que vous défendez, **c'est pas** la France. C'est une salle de marché dans lequel, encore une fois, c'est la guerre de tous contre tous, dans lequel les salariés devront se battre pour préserver leurs emplois, face aux travailleurs détachés ; dans lequel les entreprises entre elles, dans la même branche, devront se battre pour avoir les salaires les plus bas ou la durée de travail la plus longue pour essayer de conserver les marchés entre elles. **C'est absolument pas** la vision qui est la mienne. Moi, je crois encore une fois, à la solidarité.

Dans ce contexte, il y a des indices de présupposés pragmatiques même s'il y a une suppression de *ne*. Les phrases hyperboliques *salle de marché, la guerre de tous contre tous, se battre pour préserver leurs emplois*, etc. que Le Pen associe à Macron et qu'elle réfute ensuite, présupposent qu'elle a des visions exactement opposées de la France. Ce sont des exemples de la figure *l'homme de paille*, consistant à associer une déclaration exagérée, déformée et même fautive à votre adversaire, un « argument » que l'on peut réfuter ensuite. Comme nous venons également de le voir (exemples 22-24), les arguments d'homme de paille impliqués avec des négatifs font ressortir de façon efficace la présupposition pragmatique opposée de la négation, et donc la négation renforcée.

veulent mettre à jour pour ensuite le réfuter selon la logique *bring them up to knock them down*. Dans le contexte de ces phrases négatives, il y a souvent des éléments contrastifs comme *On a le droit de le dire* dans (34), indiquant et vitalisant la présupposition pragmatique sous-jacente, renforçant la réfutation de celle-ci. Dans (35), FH reprend ironiquement les propos de Sarkozy lorsque ce dernier prétend ne pas être pas responsable des manquements sous sa présidence. La présupposition sous-jacente est associée à FH et l'ironie consiste en ce que la signification de ces négatifs est opposée à ce que FH a vraiment l'intention de dire. Dans (36), l'emphase syntaxique sur *eux* fonctionne comme un élément contrastif indiquant et évoquant le point de vue sous-jacent : *il s'agit des Français et Françaises qui ont voté pour Marine Le Pen*, un point de vue qui est en même temps réfuté. Cette focalisation renforce l'accentuation du contenu négatif et de la fonction pragmatique de la négation : l'argument du candidat adversaire est clairement réfuté.

L'élément contrastif dans (37) est *particulièrement*, un élément qui renforce l'ironie dans l'énoncé de Le Pen *Ce n'est pas particulièrement mon truc* en se référant à son précédent *vous essayez de jouer avec moi à l'élève et au professeur*. Cet exemple illustre un des plusieurs exemples où les candidats se servent de la négation pour mettre en scène la figure « homme de paille » fonctionnant ici comme stratégie argumentative (voir Roitman, 2017b). Cette figure rhétorico-argumentative implique ici que les candidats exploitent la structure polyphonique de la négation pour mettre dans la bouche de leurs adversaires des mots et des idées qu'ils n'ont jamais exprimées mais qui sont des versions déformées ou fortement exagérées de leurs opinions, afin de les discréditer.

- (34) NS : Dire que vos propositions ne sont pas bonnes **ce n'est pas** une insulte extraordinaire. On a le droit de le dire. (2012)
- (35) FH: On parlera de tout cela. On est sur le thème du pouvoir d'achat. Avec vous, c'est très simple, ce n'est jamais de votre faute. Vous avez toujours un bouc émissaire. Là, vous dites « **ce n'est pas moi**, ce sont les régions, la formation, je n'y peux rien ». Sur l'Allemagne, " qu'est-ce que vous voulez, j'ai mis cinq ans avant de comprendre quel était le modèle allemand. Avant, j'avais le modèle anglo-saxon à l'esprit ". Ce n'est jamais de votre faute. Vous aviez dit 5% de chômage, c'est 10% de taux de chômage. **Ce n'est pas** de votre faute. (2012)
- (36) EM : Madame Le Pen, les Françaises et les Français qui ont voté pour vous, comme pour Monsieur Dupont Aignan, je les ai toujours respectés. Je n'ai jamais fait de leçon de morale, mais je les connais aussi. Dans ma région...
MLP : **Ce n'est pas eux** que vous visiez quand vous disiez... (2017)
- (37) EM : Ça avait été créé ... n'importe quoi ... C'est un fond souverain.
MLP : M. Macron, ne jouez pas avec moi... Je vois que vous essayez de jouer avec moi à l'élève et au professeur. **Ce n'est pas particulièrement** mon truc (2017)

- (38) EM : Mais on a besoin de l'Europe dans la mondialisation
 MLP : Monsieur Macron, ça fait 25 ans que vous promettez l'Europe sociale, vous et vos amis socialistes. 25 ans !
 EM : Madame Le Pen, ça fait pas 25 ans que je suis dans la politique.
 MLP : La désindustrialisation massive ! Nous avons subi l'effondrement de nos emplois et les délocalisations massives. Et aujourd'hui, Monsieur Macron, l'épargne des Français
 EM : **Ce n'est pas l'euro** cela. Les Français le savent... (2017)
- (39) MLP : C'est assez long, Monsieur Macron. Oui, c'est vrai, nous sommes un parti pauvre, mais **ce n'est pas déshonorant**. (2022)
- (40) EM : Plus de 19 milliards d'euros dans nos hôpitaux et d'investissement dans les salaires, puisqu'on a revalorisé les salaires pour tous les soignants d'au moins 183 euros par mois, ce qui n'avait jamais été fait, et jusqu'à plus de 400 euros en fin de carrière. **Ce n'est pas suffisant** et donc ce que je leur dis, c'est que je sais tout ce que je leur dois. (2022)

5. Discussion

Les résultats présentés dans cette étude ont mis en lumière les nombreuses manières dont les significations négatives sont communiquées lors de la réfutation des présupposés dans le discours argumentatif des débats présidentiels français télévisés au fil des années. Alors que les idiosyncrasies individuelles des locuteurs demeurent⁹, le corpus des débats présidentiels français présente une documentation diachronique supplémentaire de la perte de *ne* entre le dernier quart du 20e siècle et la deuxième décennie du 21e siècle, en tandem avec une nouvelle utilisation émergente de *ne* pour l'accent négatif, en cette affaire, réfutation du présupposé d'un opposant politique¹⁰.

Comme mentionné au début de cette étude, il est difficile de prouver quoi que ce soit sur l'ensemble des débats concernant le retour du *ne* - le nouveau *ne* - à la suite de la négation polémique accentuée, en raison de la baisse générale limitée du *ne* dans le débats politiques proprement dits, un type de discours de présentation assez normatif, élevé, proche de la forme écrite. Nos impressions générales seront cependant résumées ici.

⁹ Jusqu'en 2017, François Hollande, Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy sont, en tant que groupe, plus informels qu'Emmanuel Macron ; ils font tomber *ne* dans un plus large éventail d'énoncés que ce dernier, qui, lui, laisse tomber *ne* principalement dans des phrases semi-lexicalisées comme *c'est pas* mais pas tellement dans d'autres type de phrases. Macron est ainsi le candidat qui obéit généralement le plus à la norme. Or, cette tendance change un peu en 2022. Le Macron du 2022, président sortant, s'avère ainsi plus libéral vis-à-vis de la norme préconisant l'usage de *ne...pas*, vu qu'il laisse tomber les *ne* plus fréquemment dans son deuxième débat. Nous avons l'impression qu'il est à la fois plus décontracté et plus agité en 2022, qu'il l'est en 2017. Marine Le Pen, de son côté se porte « mieux » en 2022 où elle fait tomber le *ne* moins fréquemment.

¹⁰ Alors que le *ne* chute dans 80% à 95% des cas en mode conversationnel, la chute du *ne* dans les trois derniers débats ne représente que 16%. Même si la plupart des négations sont renforcées-polémiques dans ces corpus, il n'y a aucune preuve claire pour dire que le type *ne* (re) apparaît pour des raisons pragmatiques pour renforcer le contenu négatif de la phrase, mais peut uniquement exposer le style de langage élevé de cet événement politique particulière médiatisée.

Concernant les critères de la suppression de *ne*, cet élément tombe, pour commencer, plus avec certaines formes et certains contextes qu'avec d'autres : quand le pronom clitique est *ce* et *je*, et quand la négation a une portée sur des verbes fréquents comme *savoir*, *vouloir* et *parler* et dans une assez large mesure dans des séquences formulaïques comme *c'est pas*, ce que nous avons également étudié de plus près dans cet article. La suppression de *ne* se produit aussi plus fréquemment lorsque les phrases négatives apparaissent tôt dans le tour de parole et quand elles sont impliquées dans des séquences hautement interactives et lorsqu'elles ont une fonction correctrice.

Par ailleurs, *ne* est plus souvent retenu lorsque le contenu négatif est accentué, ce qui est obtenu grâce à des indications dans le contexte telles que des éléments contrastifs, de point de vue sémantique ou syntaxique : soit l'ironie, les expressions hyperboliques, les connecteurs argumentatifs, les mots antonymes, entre autres. Ceci nous amène à l'idée que la fonction renforcée de la négation semble ramener le *ne*, un résultat corrélant à ceux de Fonseca-Greber (2000, 2007, 2017) entre autres (Ashby, 2023b ; Sankoff et Vincent, 1977, 1980 ; van Compernelle, 2009, 2010 ; Donaldson, 2017 ; French et Beaulieu, 2020). La rétention de *ne* devient ainsi la caractéristique pragmatiquement saillante d'une négation soulignant le contenu négatif à travers des indications d'une présupposition pragmatique. Ce renforcement du contenu négatif fonctionne rhétoriquement dans les débats politiques, réfutant les visions et les idées politiques de l'adversaire, comme cela a été aussi montré dans Roitman (2015). Nos résultats coïncident également avec les analyses sur la fonction réfutative des négations menées dans Roitman (2017b)¹¹.

En ce qui concerne *ce + être + négation*, étudiée plus en détail, la tendance est que les phrases avec la rétention de *ne – ce n'est pas –* montrent une corrélation avec l'accentuation du contenu négatif, et la réfutation des arguments de l'autre candidat, vrais ou faux (voir exemples de « l'homme de paille »). Ces phrases *ce + être + négation* retenant le *ne* apparaissent souvent à l'intérieur d'une séquence plus longue avec un impact argumentatif plus lourd qui réfute une idée du côté opposé renforçant ainsi le contenu négatif. C'est dire qu'il y a une corrélation claire entre la rétention de *ne* et la fonction renforcée de la négation.

La plupart des négatifs *c'est pas* apparaissent au contraire tôt dans la séquence parlée; ces négations ont le caractère de négations correctrices apparaissant dans des séquences hautement interactives. Bien que certaines apparaissent dans des monologues et portent certaines des

¹¹ Les différences constatées entre les suppressions et les rétentions de *ne* nous ont conduites à associer la première à la négation descriptive et la seconde à la négation polémique. Nous avons vu que la négation renforcée et sa fonction réfutative de négation polémique – l'idée d'une contrepartie sous-jacente qui est réfutée – de ces exemples des rétentions de *ne* sont renforcées par d'autres éléments sémantiques et syntaxiques contrastés, lorsqu'ils sont examinés de près dans le contexte.

caractéristiques des phrases à rétention de *ne* avec une différence essentielle : elles ne renforcent presque jamais le contenu négatif de la phrase utilisée pour réfuter l'autre candidat.

Ainsi, la négation renforcée-polémique semble favoriser la rétention de *ne*, le nouveau *ne*. Cela peut indiquer ce qui a été montré dans des études antérieures, à savoir que l'évolution de la négation française ne semble pas simplement être le résultat de l'évolution phonétique suggérée par Jespersen, mais peut être renforcée par des besoins pragmatiques communicatifs. Le nouveau *ne* est le résultat d'un tel besoin pragmatique communicatif.

6. Remarques finales

L'objet général de cette étude est né dans son intérêt pour la pragmatique de la négation, à savoir comment la négation est utilisée et dans quel but. Nous avons tenté de problématiser la question de la rétention de *ne* et de la suppression *ne* dans les phrases contenant la négation standard en nous concentrant plus spécifiquement sur les conditions régissant la mise en valeur des contenus négatifs. Ce que nous voyons est une utilisation pragmatique de la négation où une forme ancienne est utilisée afin de créer des significations spécifiques, c'est-à-dire la négation renforcée ; voilà ce qui montrent des études antérieures sur la grammaticalisation en général et des études sur l'évolution de la négation du français en particulier. Parler de retour et de nouveau *ne* doit bien entendu être problématisé. Tout d'abord, comme mentionné précédemment, ce corpus particulier avec un faible taux de la suppression de *ne* par rapport aux types de discours conversationnels ne peut pas divulguer les facteurs d'attraction et de poussée (« pull and push ») derrière l'apparition de *ne* dans le corpus dans son ensemble. De plus, il existe apparemment de nombreux cycles de négation qui se déroulent simultanément en fonction de tous les aspects de la situation de communication, comme Mosegaard Hansen (2009, 2011, 2014 et al.) entre autres l'ont également montré. Cependant, l'analyse de négatifs spécifiques dans un contexte spécifique et leur comparaison à des études antérieures avec d'autres corpus montrent toujours la tendance à réutiliser des formes plus anciennes de manière nouvelle afin de satisfaire des besoins pragmatiques et de communiquer des significations spécifiques.

Références

- Anscombe, J.-C. & Ducrot, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Mardaga.
- Armstrong, N. & Smith, A. (2002). The influence of linguistic and social factors on the recent decline of French *ne*. *Journal of French Language Studies*, 12, pp. 23-41. <https://doi.org/10.1017/S0959269502000121>
- Ashby, W.J. (1977). *Clitic inflection: An historical perspective*. Rodopi.

- Ashby, W. J. (2001). Un nouveau regard sur la chute du *ne* en français parlétourangeau: S'agit-il d'un changement en cours? *Journal of French Language Studies* 11, pp. 1-22. <https://doi.org/10.1017/S0959269501000114>
- Ashby, W.J. (2023a). *On Spoken French: An Ashby reader* (B. B. Fonseca-Greber, Trans. & Ed.). John Benjamins.
- Ashby, W. J. (2023b). The loss of the negative morpheme *ne* in Parisian French. In B. B. Fonseca-Greber (Trans. & Ed.), *On Spoken French: An Ashby Reader*. (pp. 79-94). John Benjamins. <https://doi.org/10.1075/slcs.226.c7> (Original work published in 1976).
- Ashby, W. J. (2023c). A new look at 'ne' loss in the Spoken French of Tours: A case of change in progress? (B. B. Fonseca-Greber, Trans. & Ed.). In B. B. Fonseca-Greber (Trans. & Ed.), *On Spoken French: An Ashby Reader*. (pp. 419-449). John Benjamins. <https://doi.org/10.1075/slcs.226.c32> (Original work published in 2001).
- Austin, J. L. (1962). *How to do things with words*. Harvard University Press.
- Avanzi, M., Béguelin, J., & Diémoz, F. (2016). De l'archive de parole au corpus de référence : la base de données orales du français de Suisse romande (OFROM). *Corpus* [En ligne], 15 <http://journals.openedition.org/corpus/3060>.
- Bally, C. (1909). *Traité de stylistique française*. C. Winter.
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard.
- Breitbarth, A. (2020). The negative cycle and beyond. In V. Déprez et M.T. Espinal (Eds.), *The Oxford handbook of negation*. (pp. 530–545) Oxford University Press.
- Donaldson, B. (2017). Negation in near-native French: Variation and sociolinguistic competence. *Language Learning*, 67, pp. 141–170. <https://doi.org/10.1111/lang.12201>
- Ducrot, O. et al. (1980). *Les mots du discours*. Éditions de minuit.
- Ducrot, O. (1984). Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation. In O. Ducrot (Ed.), *Le dire et le dit*. (pp. 171-233). Seuil.
- Fonseca-Greber, B. (2000). The change from pronoun to clitic to prefix and the rise of null subjects in spoken Swiss French. PhD dissertation, University of Arizona, Retrieved from <https://repository.arizona.edu/handle/10150/289206>
- Fonseca-Greber, B. (2007). The emergence of emphatic 'ne' in conversational Swiss French. *Journal of French Language Studies*, 17 (3), pp. 249-275. <https://doi.org/10.1017/S0959269507002992>
- Fonseca-Greber, B. (2017). Discourse-pragmatic change and emphatic negation in Spoken French: Or coming full circle. In M. Roitman (Ed.), *The Pragmatics of Negation: Negative meanings, uses and discursive functions*. (pp. 123–146). John Benjamins. <https://doi.org/10.1075/pbns.283.05fon>
- French, L. Beaulieu, S. (2020). Can beginner L2 learners handle explicit instruction about language variation? A proof-of-concept study of French negation. *Language Awareness*, 29 (3-4), 272-285. <https://doi.org/10.1080/09658416.2020.1782417>
- Givón, T. (1979). Negation in language: Pragmatics, function, ontology. In P. Cole (Ed.), *Syntax and semantics 9: Pragmatics*, (pp. 69-112). Brill. Retrieved from <https://brill.com/>
- Grice, H. P. (1975). Logic and conversation. In P. Cole & J.L. Morgan (Eds.) *Syntax and semantics 3: Speech Acts* (41-58). Brill. https://doi.org/10.1163/9789004368811_003
- Grice, H.P. (1981). Presupposition and conversational implicature. In P. Cole (Ed.) *Radical Pragmatics* (pp.183-198). Academic Press. Retrieved from <https://www.jstor.org/stable/25001485>
- Hansen, A. & Malderez, I. (2004). Le *ne* de négation en région parisienne : une étude en temps réel. *Langage et société*, 107 (1), (pp. 5-30). <https://doi.org/10.3917/ls.107.0005>
- Horn, L.R. (1989). *A Natural History of Negation*. University of Chicago Press.
- Jespersen, O. (1917). *Negation in English and other languages*. A. F. Høst & Søn.

- Larrivée, P. (2010). The pragmatic motifs of the Jespersen cycle: Default, activation, and the history of negation in French. *Lingua*, 120 (9), pp. 2240–2258, <https://doi.org/10.1016/j.lingua.2010.03.001>
- Larrivée, P. (2020). The Role of pragmatics in negation change. In V. Déprez & M.T. Espinal (Eds.), *The Oxford handbook of negation* (pp. 563–573). Oxford University Press.
- McCarthy, M. Birhan, A.T. & O’Keeffe. A. (2010). *The Routledge handbook of corpus linguistics*. Routledge.
- Mosegaard Hansen, M. (2009). The grammaticalization of negative reinforcers in Old and Middle French: A discourse–functional approach. In M.-B. Mosegaard Hansen & J. Visconti (Eds.) *Current trends in diachronic semantics and pragmatics* (1-19). Brill. https://doi.org/10.1163/9789004253216_013
- Mosegaard Hansen, M.-B. (2011). Negative cycles and grammaticalization. In H. Narrog & B. Heine (Eds.) *The Oxford handbook of grammaticalization* (pp. 570-579). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199586783.013.0046>
- Mosegaard, Hansen, M., & Visconti, J. (Eds.). (2014). *The diachrony of negation*. John Benjamins.
- Nølke, H., Fløttum, K. & Norén, C. (2004). *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Kimé.
- Nølke H. (2017). *Linguistic polyphony: The Scandinavian approach: ScaPoLine*. Brill.
- Poplack, S. & St.-Amand, A. (2007). A real-time window on 19th-century vernacular French: The *Récits du français Québécois d’autrefois*. *Language in Society* 36, pp. 707-734, <https://doi.org/10.1017/S0047404507070662>
- Roitman, M. (2015). Refutations of the other’s discourse. A study of the traditional Presidential debate: Chirac/Jospin (1995) vs Sarkozy/Royal (2007). *Argumentation*, 29 (1), pp. 19-32. <https://doi.org/10.1007/s10503-014-9332-4>
- Roitman, M. (Ed.) (2017a). *The pragmatics of negation: Negative meanings, uses and discursive functions. Pragmatics & Beyond New Series*. John Benjamins. <https://doi.org/10.1075/pbns.283>
- Roitman, M. (2017b). The strawman device in the French election debates. In M. Roitman (Ed.) *The pragmatics of negation: Negative meanings, uses and discursive functions* (pp. 195–235). *Pragmatics & Beyond New Series*. John Benjamins. <https://doi.org/10.1075/pbns.283.09roi>
- Roitman, M. & Fonseca-Greber, B. (2023). Negative campaigning: Communicating negative meanings in French presidential debates over time. In Roitman, M. (Ed.) *Negatives and meaning: Social setting and pragmatic effects: Using negatives in political discourse, social media and oral interaction*. (pp. 43-81). Stockholm University Press. DOI: <https://doi.org/10.16993/bcd.c>. License: CC BY 4.0.
- Roitman, M. et Sullet-Nylander, F. (2022). Le corpus Roitman-Sullet-Nylander : Les débats de l’entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 1974 à 2022.
- Sankoff, G. & Vincent, D. (1977). L’emploi productif du *ne* dans le français parlé à Montréal. *Le français moderne*, 45, pp. 243–56.
- Sankoff, G. & Vincent, D. (1980). The productive use of *ne* in Montreal French. In G. Sankoff & D. Vincent (Eds.), *The Social Life of Language*, (pp. 295–310). Philadelphia: University of Pennsylvania Press. <https://doi.org/10.9783/9781512809589-018>
- Schwenter, S. A. (2006). Fine-tuning Jespersen’s cycle. In B. J. Birner & G. Ward (Eds.), *Drawing the boundaries of meaning: Neo-Gricean studies in honour of Laurence R. Horn* (pp. 327–344). John Benjamins. <https://doi.org/10.1075/slcs.80.19sch>
- Searle, J. R. (1979). *Expression and meaning. Studies in the theory of speech acts*. Cambridge University Press.
- Stalnaker, R. (1974). Pragmatic Presuppositions. In M. Munitz & P. Under (Eds.), *Semantics and philosophy* (pp. 197–213). New York University Press. <https://doi.org/10.1023/A:1020867916902>

- Stalnaker, R. (1999). *Context and content*. Oxford University Press.
- van Compernelle, R.A. (2009). Emphatic *ne* in informal spoken French and implications for foreign language pedagogy. *International Journal of Applied Linguistics*, 19, 47-65. <https://doi.org/10.1111/j.1473-4192.2009.00213.x>
- van Compernelle, R.A. (2010). The (slightly more) productive use of *ne* in Montreal French chat. *Language Sciences*, 32 (4), pp. 447-463. <https://doi.org/10.1016/j.langsci.2009.07.004>
- Yaeger-Dror M. (2002). Register and prosodic variation, a cross language comparison. *Journal of Pragmatics*, 34 (10–11), pp. 1495-1536, [https://doi.org/10.1016/S0378-2166\(02\)00069-3](https://doi.org/10.1016/S0378-2166(02)00069-3)